MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

LE RAPPORT DE LA MAIRESSE

Les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2024 présenté à la réunion du conseil du 7 juillet 2025.

La mairesse, Mme Marguerite Desrosiers, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2024 de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du conseil municipal,

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue, et ce, au plus tard en septembre de l'année.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

1. RAPPORT FINANCIER 2024 NON-CONSOLIDÉ ET CONSOLIDÉ

Les états financiers de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2024 démontrent des recettes de 2 426 442 $ et des dépenses de 2 084 412 $ pour un surplus de l'exercice de 342 030$.

L'excédent accumulé au 31 décembre 2024 est de 653 976 $. L'actif à long terme, au 31 décembre 2024, s'élève à 6 639 612 $ (immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc.). Le surplus accumulé non affecté en date du 31 décembre 2024 s'élève à 1 363 539$.

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le taux global de taxation réel a été établi, dans tous ces aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2024				
	Réalisation 2023 Administration municipale	Budget 2024 Administration municipale	Réalisation 2024 Administration municipale	Réalisation 2024 Total consolidé
Revenus				
Taxes	1 587 590 $	1 526 303 $	1 523 282 $	1 523 282 $
Compensations tenant lieu de taxes	29 216 $	25 000 $	28 885 $	28 885 $
Quotes-parts	0 $	0 $	0 $	-1 585 $
Transferts	216 595 $	575 985 $	183 743 $	198 632 $
Services rendus	133 543 $	144 142 $	102 293 $	130 514 $
Impositions de droits	4 123 $	3 000 $	27 756 $	27 756 $
Amendes et pénalités	4 980 $	2 000 $	1 745 $	1 745 $
Intérêts	103 287 $	35 000 $	122 898 $	125 489 $
Autres revenus	474 $	0 $	0 $	337 $
Revenu de fonctionnement	2 079 808 $	2 311 430 $	1 990 602 $	2 035 055 $
Revenu d'investissement (transfert)	54 447 $	0 $	391 387 $	391 387 $
Totaux revenus	2 134 255 $	2 311 430 $	2 381 989 $	2 426 442 $
Extrait du rapport financier, page S12				

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2024				
	Réalisation 2023 Administration municipale	Budget 2024 Administration municipale	Réalisation 2024 Administration municipale	Réalisation 2024 Total consolidé
Charges				
Administration générale	402 390 $	454 088 $	458 154 $	482 787 $
Sécurité publique	221 674 $	296 358 $	268 027 $	304 509 $
Transport	454 556 $	672 817 $	607 169 $	763 711 $
Hygiène de milieu	160 161 $	361 815 $	222 657 $	370 579 $
Santé et bien-être	0 $	0 $	0 $	0 $
Aménagement, urbanisme et développement	25 032 $	34 338 $	28 096 $	31 672 $
Loisirs et culture	55 265 $	96 977 $	81 511 $	94 713 $
Frais de financement	39 630 $	32 459 $	36 441 $	36 441 $
Amortissement des immobilisations	334 622 $	0$	335 666 $	0$
Total des charges	1 693 330 $	1 948 852 $	2 037 721 $	2 084 412 $
Excédent de l'exercice (revenus-charges)	440 925 $	362 578 $	344 268 $	342 030 $
Moins : revenu d'investissement	54 447 $	0 $	391 387 $	391 387 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	386 478 $	362 578 $	-47 119 $	-49 357 $
Élément de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement inclus dans les dépenses	334 622 $	0 $	335 666 $	3445 873 $
Produit de cession	0 $	0 $	0 $	0 $
(Gain) perte sur cession	0 $	0 $	0 $	0 $
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	-36 658 $	-0 $	-36 375 $	- 36 375 $
Activité d'investissement	-152 338 $	-0 $	-105 651 $	-114 103 $
Réserves financières et fonds réservés	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 $	0 $	0 $	0 $
Excédent de fonctionnement non affecté	0 $	0 $	530 022 $	530 022 $
Excédent de fonctionnement affecté	0 $	0 $	0 $	0 $
Réserves financières et fonds réservés	-15 926 $	0 $	-29 686 $	-22 084 $
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	516 178 $	362 578 $	646 857 $	653 976 $
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13, S28				

Excédent de fonctionnement affecté	2023	2024
Budget exercice suivant	608 465 $	72 804 $

Extrait du rapport financier, page S23

Acquisition d'immobilisation	2023	2024
Administration générale	22 980 $	24 921 $
Sécurité publique	17 388 $	17 607$
Transport	166 417 $	20 515 $
Hygiène de milieu	0 $	8 452 $
Santé et bien-être	0 $	0 $
Aménagement, urbanisme et développement	0 $	38 747 $
Loisirs et culture	0 $	395 248 $

Extrait du rapport financier, page S14

Fonds réservés	2023	2024
Réserves financières-Administration générale-Traitement des eaux usées	118 283 $	147 968 $
Fonds de roulement-Administration générale	0 $	400 000 $
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9 395 $	9 395 $
Fonds réservé affecté-Infrastructures	0 $	400 000 $
Fonds réservé affecté-Routes	0 $	500 000 $

Extrait du rapport financier, page S23

Vous pouvez consulter le rapport complet au bureau municipal.

2. AVIS DE L'AUDITEUR

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenu de taxes	1 523 282 $
Taxes aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1	3 001 $
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	**1 520 281 $**
Évaluation des immeubles imposable au 1er janvier 2024 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	284 844 000 $
Évaluation des immeubles imposable au 31 décembre 2024 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	284 977 800 $
Évaluation des immeubles imposable aux fins du calcul du taux global de taxation	284 910 900 $

Le taux global de taxation réel de 2024 est de 0,53/100 $

1 520 281 $ divisé par 284 910 900 $

Selon l'avis de l'auditeur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Pour l'année 2024, la Municipalité avait comme taux de taxation :

- Taux de base : 0,47/100 $

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la Municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

		Rémunération (excluant charges sociales)			Allocation de dépenses		
Élus	**Nom**	**Municipalité**	**MRC, Régie et autres**	**Total**	**Municipalité**	**MRC, Régie et autres**	**Total**
Mairesse	Marguerite Desrosiers	8 463,00 $	8 695,00 $	17 158,00 $	4 231,00 $	4 348,00 $	8 579,00 $
Siège #5	Gilles Bernier	2 821,00 $	556,00 $	3 377,00 $	1 410,00 $	278,00 $	1 688,00 $
Siège #1	Véronique Dufresne	2 821,00 $	0,00 $	2 821,00 $	1 410,00$	0,00	1 410,00$
Siège #2	Isabelle Houle	2 821,00 $	0,00 $	2 821,00 $	1 410,00$	0,00	1 410,00$
Siège #3	Mélanie Hardy	2 821,00 $	0,00 $	2 821,00 $	1 410,00$	0,00	1 410,00$
Siège #4	William McMahon	2 821,00 $	0,00 $	2 821,00 $	1 410,00$	0,00	1 410,00$
Siège #6	Sylvie Viens	2 821,00 $	0,00 $	2 821,00 $	1 410,00$	0,00	1 410,00$
		25 389,00 $	9 251,00 $	32 640,00 $	12 691,00 $	4 626,00 $	17 317,00 $

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je tiens également à remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Ce 8 juillet 2025,

Madame Marguerite Desrosiers, mairesse